

Offre de contrat d'apprentissage

Intitulé du poste :

Gestionnaire RH

Diplôme ou métier visé :

BTS ou licence professionnelle en ressources humaines (gestion administrative et paye)

Niveau (3 à 8) :

5 ou 6

Domaine :

- | | | |
|---|--|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Ressources humaines | <input type="checkbox"/> Accueil, prévention, sécurité | <input type="checkbox"/> Métiers techniques du spectacle vivant ou enregistré |
| <input type="checkbox"/> Communication | <input type="checkbox"/> Logistique, maintenance | <input type="checkbox"/> Patrimoine architectural, urbanisme |
| <input type="checkbox"/> Informatique et réseaux | <input type="checkbox"/> Métiers d'art | <input type="checkbox"/> Tourisme |
| <input type="checkbox"/> Documentation, gestion de l'information | <input type="checkbox"/> Jardins | <input type="checkbox"/> Autres domaines |
| <input type="checkbox"/> Administration générale, gestion financière, droit | <input type="checkbox"/> Physique, chimie, laboratoires | |
| | <input type="checkbox"/> Médiation, services aux usagers | |

Service ou établissement :

Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris, établissement public sous tutelle du ministère de la culture

Adresse du lieu d'exercice des fonctions :

209 avenue Jean-Jaurès, 75019 Paris

Descriptif du service ou établissement :

Créé en 1795, le Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris est un établissement public français de transmission des arts musicaux et chorégraphiques de tout premier plan. En outre, on y dispense un enseignement de haut niveau dans les disciplines théoriques (musicologie, choréologie) et techniques (métiers du son) qui s'y rattachent. Ses nombreux partenariats internationaux et la renommée de ses professeurs et anciens élèves le positionnent parmi les plus attractifs au monde.

Le Conservatoire s'inscrit dans son temps grâce à une politique ambitieuse de création, de recherche et d'ouverture aux publics à travers une riche programmation de concerts, spectacles de danse, conférences, cours publics et colloques gratuits et ouverts à tous. Le Conservatoire trouve ainsi naturellement sa place aux côtés de la Cité de la musique-Philharmonie de Paris et ses nombreux orchestres résidents, de la grande Halle de la Villette et du Centre national de la danse où création, interprétation, recherche et transmission se mêlent pour constituer un ensemble unique en Europe.

Le Conservatoire est membre de l'alliance universitaire européenne IN.TUNE (Innovative Universities in Music and Arts in Europe) qui réunit 8 établissements européens d'enseignement supérieur.

Le Conservatoire de Paris s'engage à prévenir les discriminations et à promouvoir la diversité et l'égalité.

Au sein du Conservatoire, le service des ressources humaines et du dialogue social accompagne l'ensemble des agent.e.s du conservatoire sur les sujets intéressant leur carrière et leur rémunération. Il conseille les services et départements dans la gestion et le suivi des effectifs en veillant à mettre en œuvre une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences pour accomplir ces missions. Le service veille à l'adéquation des effectifs et de la masse salariale avec les plafonds d'emplois et le budget présenté en Conseil d'administration.

Le service des ressources humaines et du dialogue social assure la gestion de près de 400 enseignant.e.s et de 175 agent.e.s administratifs, scientifiques et techniques.

Définition du poste :

Le service comprend, outre le chef de service et son adjointe, un bureau des personnels enseignants, un bureau des personnels administratifs, scientifiques et techniques, un bureau des traitements, et une responsable formation.

Au sein du service des ressources humaines et du dialogue social, l'apprenti·e est placé·e sous la responsabilité du chef du bureau des traitements (maître d'apprentissage), et sera amené·e à travailler avec les gestionnaires de rémunérations du bureau, en lien étroit avec les deux bureaux de gestion (personnels enseignants / personnels administratifs, scientifiques et techniques), et l'agence comptable.

L'apprenti·e contribue à la gestion des ressources humaines en assurant, en lien avec les bureaux de gestion RH, la gestion administrative, la carrière et la paye des fonctionnaires et des agents contractuels.

1. assurer l'instruction et le contrôle des dossiers liés à l'établissement de la paie pour les agents rémunérés par le conservatoire :
 - contrats des enseignants (professeurs, professeurs associés, professeurs assistants et accompagnateurs)
 - contrats des personnels administratif, scientifiques et techniques
 - indemnités des intervenants non permanents (intervenants ponctuels, membres de jury, master classe ...).
2. assurer la saisie des éléments (permanents et variables) de paye et contrôler les calculs de paie.
3. assurer la gestion des indemnités journalières de sécurité sociale (maladie, maternité, paternité, accident du travail).
4. participer au traitement de la rémunération des intermittents du spectacle dans le logiciel dédié (Spaictacle).
5. participer à l'établissement de la déclaration sociale nominative (DSN) et procéder aux corrections afférentes.
6. accompagner la mise en qualité des données du SIRH.
7. participer aux différents travaux initiés au sein du service visant à optimiser les fonctionnalités offertes par le SIRH (EKSAE)

Diplôme ou niveau requis :

Niveau 5 ou 6

Profil recherché :

Etudiant·e préparant un diplôme bac+2 ou bac+3 type en gestion des ressources humaines

- maîtrise de la suite Office 365 (notamment Excel et Sharepoint)
- travail en équipe
- curiosité et discrétion

Accompagnement à la montée en compétence de l'apprenti·e par compagnonnage et formation continue.

Envoyez votre candidature à :

recrutement@cnsmdp.fr

copie : edartron@cnsmdp.fr (chef du bureau des traitements) et cpillon@cnsmdp.fr (chef du service RH)